



Case postale 1394
1701 Fribourg

Contrat de sponsoring

1. Général

L'entreprise de sponsoring (ci-après "Sponsor") s'engage à fournir au Ski-Club Fribourg (SCF) le(s) document(s) nécessaire(s) à l'insertion de la publicité dans le bulletin et sur le site Internet. Le sponsor en est responsable.

2. Tarifs

Le Ski-Club Fribourg ne propose qu'une solution, ceci offrant au sponsor un maximum de visibilité sur une saison, soit trois parutions papier (bulletins officiels paraissant en automne, hiver et printemps) et pour une année de présence sur le site Internet.

Prix: *minimum Frs 200.--*

Le versement est à faire à l'adresse ci-dessous et à chaque début d'année du contrat signé:

Ski-Club Fribourg
Case postale 1394
1701 Fribourg
BCF 01 10 065.763-05, clearing 768
IBAN CH70 0076 8011 0065 7630 5

3. Début, fin et durée du contrat

Le contrat prend effet à la signature de celui-ci.

Son renouvellement se fait par rappel de la part du SCF et pour trois parutions dans le bulletin officiel ainsi qu'une année sur le site Internet du SCF depuis la date de sa signature.

4. Divers

Par le biais du site Internet, il est possible d'insérer un lien sur le site officiel du sponsor. Veuillez cocher la case qui convient

Oui, pour un lien direct

Non, pas d'intérêt

Adresse e-mail pour tout envoi de logos ou demande d'informations:
contact@skiclubfribourg.ch

(Lieu) _____, le _____

Sponsor:

Ski-Club Fribourg:

(Veuillez nous retourner une copie du contrat dûment signé avec le logo à insérer. Merci pour votre soutien!)